

LE GOÉLAND LEUCOPHÉE

Larus michahellis
Naumann, 1840

Famille des Laridés

Espèce Protégée



JE ME PRÉSENTE !

Je suis un **Goéland leucophée** j'appartiens à la famille des Laridés dont font partie les mouettes et les sternes. Mon espèce est grégaire, elle se rassemble en grand nombre, souvent sur les falaises, dans les ports maritimes et parfois sur les grands immeubles. Je suis inscrite sur les listes d'espèces protégées et ma destruction est interdite par la loi. En cas de lutte contre ma présence, une dérogation doit être mise en place.

À QUOI JE RESSEMBLE ?

Ma taille varie de 55 à 68 centimètres pour une envergure maximale de 160 centimètres. Chez nous, les mâles sont plus grands que les femelles. J'arbore un manteau gris sur le dessus et blanc au-dessous et l'extrémité de certaines plumes des ailes (les rémiges) sont noires tachées de blanc. Mon bec est fort, jaune vif en période nuptiale avec une tache rouge. Les juvéniles ont un aspect sensiblement différent. Leur plumage est brun-blanc, leurs pattes plutôt roses et le bec presque noir.

OÙ JE VIS ?

Aujourd'hui, je suis présent sur l'ensemble du bassin méditerranéen, le littoral atlantique depuis le golfe de Gascogne jusqu'au sud du Maroc. Je peux aussi faire des passages ponctuels dans les terres en Europe occidentale et centrale jusqu'en Pologne. En l'absence de falaise à Aix-en-Provence, nous nous sommes principalement installés sur les toits d'immeubles, nous profitons de la proximité de la décharge de l'Arbois et du bassin du Réaltor. Nous sommes également présents dans la zone industrielle des Milles.

MON CYCLE DE VIE

Notre nidification se fait de mi-mars à juillet, en colonies (jusque 8 000 couples) sur les falaises en bord de mer, les versants abrupts couverts de végétation, les dunes littorales, les îles rocheuses ou sableuses et de plus en plus, en milieu urbain sur les habitations. Les nids sont au sol et sont confectionnés par le couple avec des éléments trouvés à proximité (algue, plumes...). Un à deux œufs sont pondus et éclosent environ 30 jours après. Les poussins pourront voler à 7 semaines. Certains d'entre nous peuvent migrer tandis que d'autres sont sédentaires.

MON RÉGIME ALIMENTAIRE

Je suis un prédateur/nécrophage opportuniste au régime alimentaire constitué de petits poissons, d'oisillons, de charognes, d'invertébrés aquatiques et terrestres.

Je suis également prédateur occasionnel de plus grosses proies, comme le pigeon biset, le martinet noir, la sterne, la mouette, le campagnol ou même le rat surmulot. Depuis mon arrivée en ville, je sais mettre à profit les déchets d'origine humaine, ainsi que la nourriture de vos animaux de compagnie.



MES PRÉDATEURS

Grâce à mon envergure, rares sont ceux qui osent s'en prendre à moi. En milieu urbain, je subis tout de même la menace du rat commun. En zone rurale, des témoignages parlent de prédation par des faucons pèlerins, des mustélidés et d'autres goélands marins.

MON STATUT DE CONSERVATION

Europe : LC (Préoccupation Mineure)

France : LC (Préoccupation Mineure)

LE MOT DU SERVICE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous vous rappelons que le nourrissage d'animaux sauvages, dont les goélands, est interdit par la loi et passible d'une amende. Au printemps, lors de la période de nidification et d'élevage des oisillons, le goéland devient particulièrement bruyant et peut se montrer agressif. Attention de ne pas détruire les nids car cela est interdit. Pour limiter la prolifération des goélands, sur autorisation préfectorale, le service santé environnementale de la ville d'Aix-en-Provence effectue tous les ans une campagne de stérilisation des œufs de goélands nichant sur les toits d'immeubles et générant de nombreuses nuisances et dégradations. La stérilisation de leurs œufs incite les goélands à quitter le toit des immeubles pour trouver des sites de nidification plus favorables à la reproduction.